



RCM

Siège social Mairie 37800 SAINTE MAURE DE TOURAINE

Site internet <http://r-c-m.e-monsite.com>

Courriel rcm.37@orange.fr 02 47 65 51 34

Affilié FFR

Ecole de rugby, école de la vie

PROCES VERBAL RUGBY CLUB DE LA MANSE

LUNDI 20 JUILLET 2020

: - : - : - : - : - : - : - : - : - : - : - :

Cette assemblée générale s'est déroulée à huis-clos (suite coronavirus) au stade de BOSSEE.

Présents

Hervé HARDION président - Yannic FRUA 1^{er} vice-président -

Marc-André CAILLAULT 2^{ème} président - Antoine CAILLAULT trésorier -

François-Xavier CONSTANTIN trésorier adjoint - Reynold L'HERMINE secrétaire -

Mickaël BARRAULT

Excusée : Chantal L'HERMINE secrétaire adjointe (pouvoir à Reynold L'HERMINE).

MOT DU PRESIDENT

Les membres du club ont une pensée particulière pour Michel BREANT qui nous a quitté cette saison.

Le président remercie les personnes présentes et précise que l'assemblée générale ordinaire devait être organisée avant celle du comité du 31 juillet 2020.

La saison 2019/2020 s'annonçait bien et fut stoppée au 16 mars 2020 suite coronavirus. Plus d'entraînement, plus de déplacement, plus de participation aux fêtes locales etc. mais le RCM a des ressources et rebondira à la prochaine saison.

Le président fait lecture du PV saison 2018/2019, ce PV est adopté à l'unanimité.

EDR

L'effectif est insuffisant et les jeunes s'entraînent à CHINON un mardi par mois. Leur progression a été significative cette année. Pour ce faire un minibus les transporte pour chaque déplacement.

RUGBY LOISIR

L'effectif est en baisse mais quelques rencontres ont eu lieu avant le coronavirus.

BILAN SECRETARIAT

Le nombre de licenciés est en baisse que ce soit aux niveaux des jeunes ou des adultes.

Les licenciés viennent de communes éparpillées autour de BOSSEE.

(Sainte-Maure - Noyant - Draché - Nouâtre - Pouzay - Ste Catherine - Villeperdue - Saché - Marcé/Esves - Bournan - Marigny Marmande. Ligueuil - Saint-Avertin - La Chapelle Blanche - Bossée - Le Louroux).

BILAN FINANCIER

Le trésorier annonce un bilan intermédiaire correct, les dépenses ont été stoppées ainsi que les aides diverses. Le résultat de la saison (stoppée au 15 mars 2020) fait apparaître un déficit de 1700,62 €.

Remerciements pour leur aide financière :

- Le Conseil Régional Centre-Val de Loire
- Le Conseil Départemental d'Indre et Loire
- La commune Sainte-Maure de Touraine

Le bilan financier est validé par l'ensemble des membres présents.

BILAN PARTENAIRES PRIVES

Les aides pour la saison 2019/2020, se montent à 4600,00€.

Pour la prochaine saison nos partenaires seront recontactés.

La personne chargée du partenariat souligne la difficulté des entreprises à cause de covid 19 et qu'il sera difficile de renouveler à la même hauteur leur participation pour la prochaine saison.

PROJETS

EDR

- Se faire connaître
- Développer le staff EDR
- Faire découvrir « le baby-rugby »
- Labellisation FFR 2021
- S'engager plus
- Recruter un entraîneur

TOUCH RUGBY

Un créneau a été demandé pour cette nouvelle pratique le jeudi soir de 19h00 à 21h00 au gymnase Marcel CERDAN.

NOYANT

Pour s'agrandir et toucher le maximum de pratiquants jeunes et moins jeunes, le club a eu l'opportunité de s'installer à Noyant de Touraine sur un terrain de sport très peu utilisé. Le club rejoindra ainsi le territoire de la CCTVV. (terrain convoité depuis la création du club). Les pourparlers sont en cours et nous espérons qu'ils seront positifs.

ELECTIONS

Démission : Delphine BENAIS

Démission membres : Charline MICHAUD - Constantin RICO - Diego DELORME

Un nouveau CA a été élu à l'unanimité :

Président :	Hervé HARDION
1 ^{er} vice-président :	Yannic FRUA
2 ^{ème} vice-président :	Marc-André CAILLAULT
Trésorier :	Antoine CAILLAULT
Trésorier adjoint :	François-Xavier CONSTANTIN
Secrétaire :	Reynold L'HERMINE
Secrétaire adjointe :	Chantal L'HERMINE

Membres

Mickäel BARRAULT	Pouss'Barriques, aide entraînement
Clément FILLON	Lien Pouss'Barriques
Stéphane RUSCONI	Lien Pouss'Barriques
Laetitia PERROLE	Lien EDR
Renaud RIVET	EDR
Alain LAURENT	Site WEB
Emmanuel BLANCHARD	Aide manifestation